

PV DU CA DU CCAS



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

JEUDI 25 MAI 2023 18h00

Suite à la convocation faite le 15 mai 2023, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE s'est réuni en mairie sous la Présidence de MME PALLEY Christine, le jeudi 25 mai 2023, à 18 heures 00 pour une séance ordinaire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme la Vice-présidente Christine PALLEY, et Mmes Régine CHEVALLIEZ, Edith CONSIGNY, Céline BENNICI, Aurélie DESBREE, M. Michel FRANCHINI membres élus.  
Mesdames Arlette CHABANNE, Marie-Claire MOUCHEL, Jeanine ENSARGUET, Jeanine RIVOIRE, et Monsieur Georges CHAPET, membres nommés, représentant la société civile.

**ABSENTS AVEC EXCUSES** : Monsieur le Président Philippe DENIS a donné son pouvoir à MME PALLEY, M. Patrick MIRABEL a donné son pouvoir à Georges CHAPET

**ORDRE DU JOUR**

Madame la Vice-Présidente Christine PALLEY, préside et anime ce conseil d'administration.

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lecture est faite du compte-rendu de la réunion du 06 avril 2023, adopté à l'unanimité.

**II – ADMINISTRATION GENERALE**

**III - AIDES NOMNATIVES**

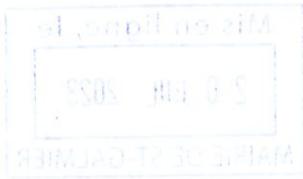
**1 - APPROBATION DES DECISIONS DU CCAS PRISES PAR LE PRESIDENT DEPUIS LA CONVOCATION A LA DERNIERE SEANCE DU 06 AVRIL 2023 EN VERTU DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES (CASF)**

Il n'y a pas eu de commission permanente depuis le dernier conseil d'administration du 06 avril 2023.

**1. Service social – Secours d'urgence – Aides facultatives :**

Madame la Vice-Présidente présente au conseil d'administration les dossiers de demande d'aide alimentaire qui ont été adressés par les services de la DVS.

Voir détail dans le tableau récapitulatif ci-après ;  
Service social – Secours d'urgence – Aides facultatives :



**PV DU CA DU CCAS**

**SITUATIONS ETUDEES LE 25/05/2023**

	DOSSIER DB01	DOSSIER FA01
<b>PRESENTATION DE LA SITUATION</b>	<p>Mme est divorcée depuis Nov. 2016 et elle est suivie par les services de la DVS depuis son arrêt de travail du 09/08/2022 suite à un accident domestique. Elle vit avec sa fille née en 2006 et scolarisée sur Chazelles sur Lyon. Depuis octobre 2022 Mme ne bénéficie plus de sa prévoyance via son entreprise. Ce qui a pour conséquence directe une perte de revenu de 884 € par mois. Selon son médecin Mme ne pourra sans doute pas reprendre son activité professionnelle (Ambulancière).</p> <p>Elle devrait suivre une formation d'1 semaine dans le secrétariat afin de penser à une reconversion professionnelle.</p> <p>Suite à une erreur de déclaration CAF (erreur de rubrique) pour la prime d'activité elle va devoir certainement une créance à la CAF.</p> <p><u>Deux demandes sont faites pour cette famille :</u></p> <p>L'une pour une demande d'aide financière, car :            Depuis février 2023 les prélèvements mensuels d'électricité ne sont pas honorés. En mars 2023 montant réclamé par EDF était de 475,86 €            Est-il possible d'aider cette famille sur le plan financier pour le paiement de son impayé d'électricité ?</p> <p>L'autre pour une demande d'aide alimentaire, car elle est en difficulté à répondre aux besoins vitaux de sa famille.</p>	<p>Madame sollicite ponctuellement le SSD. Elle vit avec son fils (né en 2013) qu'elle accueille en garde alternée. Elle travaille à temps plein en tant que contractuelle.</p> <p>Son budget est fragilisé par des prêts.</p> <p>Elle a un suivi budgétaire.</p> <p>Un dossier de surendettement a été déposé à la Banque de France. La commission est prévue début Juin.</p> <p>Mme fait le maximum pour améliorer sa situation financière mais son salaire et la prime d'activité de ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des dépenses.</p>
<b>RESSOURCES</b>	1 658,00 €	2 257,00 €
<b>CHARGES</b>	1 147,00 €	2 262,00 €
<b>RESTE A VIVRE sans les dettes</b>	511,00 €	-5,00 €
<b>DECOUVERT BANCAIRE</b>	150,00 €	800,00 €
<b>DEMANDE DE LA DVS</b>	Demande d'aide financière pour règlement facture Demande d'aide alimentaire pour 1 adulte et 1 enfant	Demande Aide Alimentaire 1 adulte et 1 enfant
<b>DECISION</b>	Demande d'Aide Financière pour règlement de facture Aide à financière accordée par le ccas de 240 € à EDF Le secours catholique et le secours populaire proposent de lui apporter un complément financier pour le règlement de ses factures d'électricité.  <u>AIDE ALIMENTAIRE</u> Sous forme de Tickets services 30 € x 8 semaines = <u>240 €</u>  <u>avec un soutien alimentaire sous forme de colis</u>	<u>AIDE ALIMENTAIRE ACCORDEE SOUS FORME DE :</u>  <u>Colis alimentaire</u> par le CCAS jusqu'au prochain CA DU 12/07/2023

PV DU CA DU CCAS

**SITUATIONS ETUDEES LE 25/05/2023**

	DOSSIER DL01	DOSSIER PD01
<b>PRESENTATION DE LA SITUATION</b>	<p>Mme et M. et un enfant de 22 mois sont accompagnés par le SSD pour un soutien administratif et aide à la gestion budgétaire.</p> <p>Ils occupent actuellement un logement dans le parc privé qui présente plusieurs désordres et notamment un défaut d'isolation, ce qui entraîne de grosses charges de chauffage.</p> <p>Le couple souhaite se rapprocher du secteur de Montbrison pour faciliter leur recherche d'emploi.</p> <p>Sur les conseils de la DVS, ils ont résilié plusieurs lignes de téléphone (3) afin de réduire leurs dépenses. Néanmoins, étant toujours engagé, ils vont devoir régler près de 267 € à leur fournisseur téléphonique pour les frais de résiliation et de consommation.</p>	<p>M. est né en 1958, divorcé, retraité de la SNCF. En 2020 sa caisse de retraite lui demande de fournir un certificat de vie. Monsieur ne reçoit pas le courrier ce qui a eu pour conséquence la suspension pendant plus de 2 mois de sa pension de retraite. Ceci a engendré des retards de paiements depuis il peine à rétablir sa situation financière et rencontre une dette locative. Il règle 200 € en plus de son loyer depuis octobre 2022. En parallèle l'agence a assigné monsieur au tribunal. Par peur de l'expulsion monsieur effectue en plus des versements aux huissiers à hauteur de 300 €.</p> <p>Tout ces échéanciers mettent en péril sa situation financière. Le montant de son assurance voiture est important car monsieur a eu par le passé un accident responsable qui a occasionné un maus.</p> <p>Au vu de son budget actuel Monsieur se retrouve en grande difficulté pour assurer le vital. Une demande d'aide financière est envisagée auprès du service social de la SNCF pour le soutenir dans la prise en charge de la dette locative.</p>
<b>RESSOURCES</b>	<b>1 397,50 €</b>	<b>1 415,26 €</b>
<b>CHARGES</b>	<b>755,00 €</b>	<b>1 363,26 €</b>
<b>RESTE A VIVRE sans les dettes</b>	<b>642,50 €</b>	<b>52,00 €</b>
<b>DECOUVERT BANCAIRE</b>		<b>280,00 €</b>
<b>DEMANDE DE LA DVS</b>	Demande Aide Alimentaire 2 adultes et 1 enfant	Demande Aide Alimentaire 1 adulte
<b>DECISION</b>	<p><b>AIDE ALIMENTAIRE ACCORDEE SOUS FORME DE:</b></p> <p><u>Colis alimentaire du CCAS</u></p>	<p><b>AIDE ALIMENTAIRE ACCORDEE SOUS FORME DE :</b></p> <p><u>Tickets services</u> 20 € x 8 semaines = 160 €</p> <p>+ COLIS ALIMENTAIRE du CCAS jusqu'au prochain CA prévu le 12/07/2023</p>

Soit un total de 400 euros sous la forme de tickets services.

Approuvé à l'unanimité.

## PV DU CA DU CCAS

### 2. SUIVI SUR LES SITUATIONS EN COURS

Madame Anne-Marie ZELLAG fait le point avec les services de la DVS pour chaque dossier en cours et informe l'assistance des derniers éléments de suivis sociaux à savoir :

#### POINT SUR LES SITUATIONS EN COURS AU 23/05/2023 AUPRES DES SERVICES DE LA DVS

DOSSIER	SITUATION
FA01	MME bénéficie d'un accompagnement éducatif budgétaire Un dossier de surendettement va être fait REMIS RECEMMENT UN COLIS ALIMENTAIRE EN URGENCE
PJ 01	Situation financière très fragile. Elle n'a pas de revenu régulier de par son statut d'autoentrepreneur dans l'immobilier. REMIS RECEMMENT UN COLIS ALIMENTAIRE EN URGENCE
MS 01	SITUATION TRES FRAGILE DE CETTE FAMILLE EN GRANDE PRECARITE SOCIALE PASSE REGULIEREMENT POUR COLIS ALIMENTAIRE
NE01	Madame a un handicap visuel et a un enfant à charge (étudiant). N'a pas sollicité nos services. Cette personne est très active lors d'atelier créatif du secours catholique. Elle a besoin d'aide moral. En contact régulier avec cette personne
PN01	Monsieur est Hospitalisé à domicile. Son état de santé ne lui permet pas de travailler. Il est très affaibli. Pas de force.

## PV DU CA DU CCAS

### IV – ACTIONS DU CCAS

#### 1. POINTS DE SITUATION SUR LES JOURNEES BLEUES 2022-2023 :

#### PROJET « Bien Vieillir à St-Galmier »

#### Intervenant Ergothérapeute et Psychomotricienne

- **Date :** MARDI 18 AVRIL 2023
- **Horaire :** à partir de 14h
- **Public :** Tout Public
- **Lieu :** Salle Simone VEIL

REPARTITION HOMME/FEMME ATELIER ERGOTHERAPEUTE ET PSYCHOMOTRICIENNE DU 18/04/2023	
PROJET "BIEN VIEILLIR A ST GALMIER	
HOMME	1
FEMME	15
TOTAL PARTICIPANTS	16
MOYENNE AGE DES PARTICIPANTS	81

#### PIQUE-NIQUE INTERGENERATIONNEL



- **Date :** Mercredi 03 mai 2023
- **Horaire :** à partir de 11h30
- **Public :** Intergénérationnelle
- **Lieu :** La Roseraie
- **Goûter :** offert par le CCAS aux participants.
- **Animation :** Orgue de barbarie offert par le CCAS

TOTAL DE SENIORS	34
CROQ LOISIRS ENFANTS	28

## PV DU CA DU CCAS

### CONFERENCE FRAUDES ET ARNAQUES

- **Date :** VENDREDI 12 MAI 2023
- **Horaire :** à partir de 14h30
- **Public :** tout Public
- **Lieu :** Salle Simone VEIL
- **Goûter :** offert par le CCAS aux participants

Animé par AGIRabcd42 Loire avec la participation de la Police Municipale de Saint-Galmier avec la présence de Richard MONTAGNE et de Fabrice FOUILLAT (Informaticien de la Commune).  
Prévention sur les risques sur les nouvelles technologies.  
Plusieurs ateliers numériques sont prévus en octobre.



RECAP PARTICIPANTS ATELIER FRAUDE ET ARNAQUE	
HOMME	9
FEMME	17
TOTAL DE PARTICIPANTS	26

MOYENNE AGE DES PARTICIPANTS	78
------------------------------	----

NOMBRE DE PERSONNE QUI SOUHAITE PARTICIPER A UN ATELIER DECOUVERTE DU NUMERIQUE	7
---	---

## PV DU CA DU CCAS

### THEATRE DE LA SARBACANE

- **Date :** MERCREDI 17 MAI 2023
- **Horaire :** à partir de 14h30
- **Public :** tout Public
- **Lieu :** Salle de la Sarbacane
- **Goûter :** offert par le CCAS aux participants

PUBLIC THEATRE LA SARBACANNE 17/05/2023		
	F	H
BALDOMERIEN- SENIORS	2	1
EHPAD	7	1
CROQ LOISIRS	7	5
JEUNE DU THEATRE	9	3
BALDOMERIEN ANIMATEUR DU THEATRE	2	
TOTAL PAR GENRE	27	10
TOTAL GENERAL	37	

### L'exposition sur « FAIRE REVIVRE Jean de la Fontaine »

- **Date retenue :** Vendredi 02 juin 2023 au Dimanche 04 Juin 2023
- **Public :** Tout Public
- **Lieu :** le Caveau des Arts
- **Inauguration :** Prévus le jeudi 1<sup>er</sup> juin à 19h00

Le coût de la location de l'exposition s'élève à 350 euros avec les frais de port pour l'aller (les frais de retour sont à la charge du CCAS estimés à 50 €).

Exposition gratuite  
«Faire revivre  
Jean de La Fontaine»



Organisée par le CCAS  
en partenariat avec l'association  
Le Musée Jean de La Fontaine  
et les associations baldomériennes  
GALERIE DU CAVEAU DES ARTS - SAINT-GAEMIER  
Du 2 au 4 Juin 2023

1507126 - 140922116  
Direction des services de la région de la Haute-Normandie  
Mairie - Centre de culture et d'activités municipales  
CCAS   

L'achat de 16 cadres pour mettre les affiches ont été offert par un généreux donateur. Le montant de cet achat s'élève à ce jour à 367,84 €. Le donateur est Jean-Michel THIERY que le CCAS remercie pour son geste.

Le CCAS est toujours à la recherche de différents objets pour élaborer une mise en scène lors de l'exposition.

Le mercredi 31/05 la mise en place de l'exposition au CAVEAU DES ARTS.

Les partenaires qui ont participé à la réalisation d'un film qui sera présenté lors de l'exposition sont :

- La bulle pour les prises de vue au jardin des livres
- L'hôpital Maurice ANDRE
- Croq'Loisirs,
- Le théâtre de la Sarbacane.

Mme RIVOIRE a présenté les réalisations des participants à l'activité créative qui seront exposées.

## PV DU CA DU CCAS



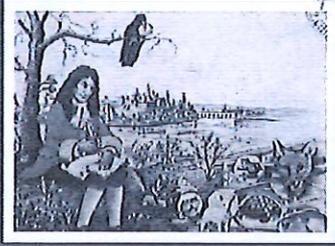
**Spectacles de marionnettes sur les fables de La Fontaine :**

*Dans le cadre de la semaine bleue,*  
*en partenariat avec le CCAS de Saint-Galmier, venez découvrir les*  
*magnifiques marionnettes réalisées et animées par les enfants.*  
*Parents et grands-parents bienvenus*

**Vendredi 2 juin à 18h30 à la bibliothèque.**  
**GRATUIT**

Bibliothèque « Au Jardin des Urtres » 15 boulevard Courin 42510 Saint-Galmier

Au jardin des livres présentera un spectacle de marionnettes le vendredi 02 juin à 18h30 dans leur local.



**Concours de dessin**  
*Dessinez la fable de Jean de La Fontaine préférée*  
Catégorie 4 / 8 ans  
Catégorie 9 / 11 ans

Chaque livrairie propose en interne la vente d'un dessin  
à l'initiative de 2023.

Les dessins à envoyer à déposer avant le 25 mai 2023 au CCAS.  
Les livraires participent à votre réussite.

Les résultats des jurés présentés au CCAS dès le  
vendredi 02 juin 2023 au 4 juin 2023

**CCAS**

Une rencontre a eu lieu avec Vanessa BEYSSAC responsable enfance jeunesse afin de pouvoir organiser la communication et la coordination autour d'un concours de dessins avec les enfants des structures de la commune (école la Colombe, école St Joseph, le périscolaire et Crocq'loisirs)

Pour récompenser les gagnants 1 bon cadeau d'un montant de 50 € sera remis (sous la forme de bon d'achat à la librairie « la belle Plume ») à chaque structure qui aura participé au ce concours.

Les dessins seront présentés lors de l'exposition au CAVEAU DES ARTS du 02 juin au 04 juin 2023.

## IV INFORMATIONS DIVERSES

### 1. ECHANGE SUR LES PROJETS A VENIR :

PROJET « Bien Vieillir à Saint-Galmier ». Le département de la Loire a accordé une subvention pour un montant de 4.300 € à la suite de la demande de subvention qui avait été déposé auprès du programme de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

### Intervenant Diététicien

- **Date retenue :** MARDI 04 JUILLET 2023
- **Horaire :** à partir de 14h
- **Public :** tout Public
- **Lieu :** Salle Simone VEIL

### Intervenant Yoga du Rire

- **Date retenue :** MARDI 01 AOUT 2023
- **Horaire :** à partir de 14h
- **Public :** Les participants aux Ateliers APA
- **Lieu :** Salle Simone VEIL

## PV DU CA DU CCAS

### JOURNEE de PREVENTION SUR LES RISQUES CARDIO VASCULAIRE CHEZ LA FEMME

- Date retenue : SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023
- Horaire : à partir de 14h
- Public : tout Public
- Lieu : Salle LONGCHAMP à l'hippodrome

Mme la vice –présidente est en lien avec différents partenaires dont Mme Liliane BOGREAU « Cœur de femmes », et Mme MESSAOUDI « fédération de cardio » qui pourraient être en appui dans la construction de cette journée dédiée à la prévention.

Le cardiologue Docteur GUY devrait être présent à cet évènement.

### PROJET sur LA PLACE DES AIDANTS FAMILIAUX

- Date retenue : vendredi 10 novembre 2023
- Horaire : Toute la journée
- Public : Tout public
- Lieu : Salle Simone Veil

MME Christine PALLEY est en contact avec L'ESCALE DES AIDANTS

Mme la vice-présidente informe que le 1<sup>ER</sup> juin l'UDCCAS de la LOIRE se réunira à l'Orangerie à Montbrison pour un échange entre élus et techniciens des CCAS sur la thématique des « Séniors ». L'objectif est de partager les expériences dans le domaine, des loisirs/de la culture/de l'animation, de la mobilité, de l'aide à domicile, en direction des seniors sur nos territoires.

MME Christine PALLEY sera présente lors de cette journée.

MME Christine PALLEY nous informe également de sa volonté de mettre en place un réseau de « personnes bénévoles ressources » pour les séniors et les personnes isolées de la commune (relais post hospitalisation, courses, pharmacie, et en appui lors des animations ...)

Le Restaurant « L'Amphitryon » a fait part à Mme Christine PALLEY de son souhait de proposer un repas solidaire. Mme PALLEY a rencontré avec Mme Edith CONSIGNY le responsable du restaurant pour échanger. A ce jour, nous n'avons pas de proposition concrète pour un repas solidaire intergénérationnel.

Il avait été envisagé lors de la rencontre avec les restaurateurs, de proposer un repas intergénérationnel avec une ou deux classes de la Colombe et des séniors de la commune et de L'hôpital Maurice André ; après échange avec Mme BEYSSAC, cela ne semble pas envisageable et réalisable.

Mme la vice-présidente demande aux membres du CA de réfléchir à comment et sous quelle forme, le CCAS pourrait accompagner ces restaurateurs pour la réalisation de ce généreux projet.

Monsieur Michel FRANCHINI a fait un retour sur l'évènement « Au Cœur des entreprises ». 30 entreprises implantés sur les communes ont participé au projet. Il a présenté les chantiers éducatifs et sa prochaine mise en place. Anne-Marie a fait le lien avec quelques familles suivis par le CCAS pour les informer et leur proposer de participer au chantier éducatif.

## PV DU CA DU CCAS

Monsieur Michel FRANCHINI a souhaité également faire un retour sur le « Thé dansant » du jeudi 20 avril 2023 organisé par la politique senior.



### **PARTICIPANTS INSCRITS AU "THE DANSANT" SENIORS BALDOMERIENS GRATUIT DU 20/04/2023**

	Nombre de FEMME	Nombre d'HOMME
	67	28
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>	

### **SORTIES HORS LES MURS**

Une sortie « Hors les murs » pour les seniors sera proposée par le CCAS, cette sortie est en cours de réflexion et d'élaboration, l'idée est de proposer une sortie en bus à la journée avec repas et animation ....

Des pistes et des devis sont à l'étude.

PV DU CA DU CCAS

PROCHAIN CA du CCAS prévu le MERCREDI 12 JUILLET 2023 à 18 h 00

FIN DE LA SEANCE A 20 h 30

**Président du CCAS,**  
M. Philippe DENIS  
Signature,



A circular blue stamp with the text "CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE" around the perimeter and "C.C.A.S. St-Galmier 42330" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

**Présidente de Séance,**  
Mme Christine PALLEY  
Signature,



A circular blue stamp with the text "CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE" around the perimeter and "C.C.A.S. St-Galmier 42330" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

**Secrétaire de Séance,**  
Mme Edith CONSIGNY  
Signature,



A circular blue stamp with the text "CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE" around the perimeter and "C.C.A.S. St-Galmier 42330" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.